



Assurance auto date anniversaire differante date echeancier ??

Par **Gwendoline37**, le **24/05/2014** à **11:05**

Bonjour, je suis embeter avec mon assurance auto qui me dit que ma date anniversaire pour resilier mon contrat est le 05/03 mai je recois mon echeancier de paiement qui debute le 05/09 pour mes 2 contrat (auto + habitation) .

Puis-je resilier mes 2 contrat en septembre sachant qu il ecrive sur mon contrat que je paye au semestre alors que je paye a l annee sur 10 mois de septembre a juin pour les 2 contrats ?
Merci d avance pour vos reponses

Par **moisse**, le **25/05/2014** à **11:55**

Bonjour,

Vous confondez les termes du contrat et sa durée avec le mode de paiement.

Votre contrat est à échéance annuelle même si vous payez à la quinzaine.

Par **chaber**, le **25/05/2014** à **12:18**

bonjour

seules comptent les dates anniversaires prévues sur vos contrats

Par **alterego**, le **25/05/2014** à **12:36**

Bonjour,

moisse et **chaber** vous ont parfaitement répondu.

Ôtez-moi un doute. Vous faites partie de cette kyrielle d'assurés qui ne lit pas ses contrats ou ne fait pas l'effort de les comprendre ?

Cordialement